

**COMMUNE
de
DIVAJEU**

Le 16 décembre 2022

1 Place des Droits de l'Homme
26 400 DIVAJEU
Tél. : 04 75 25 12 44
Fax. : 04 75 25 65 04 il :
mairie.divajeu@wanadoo.fr

**PROCES VERBAL
du
CONSEIL MUNICIPAL
du 12 décembre 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le douze décembre, à vingt heures, le conseil municipal de la commune de DIVAJEU, dûment convoqué le 05 décembre 2022, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de M. ESTEOULLE René, Maire.

Présents :

BAILLET Jean-Marc, EYMERY Jérôme, GINOUX Jean-Jacques, MARTY Jean-Pierre, MULLER Patricia, PERMINGEAT Adrian, DORIER Alain, MYSAK Jérôme, ACHARD Pierre-Alexandre, PERETTI Géraldine.

Absents excusés : JOUVET Nadine, TISSEAU Jean-François (procuration à ACHARD, Pierre Alexandre), GRESSE Christian, BASTET Guylaine.

Le quorum étant atteint (plus de la moitié des 15 membres du CM) la séance est ouverte.

ORDRE DU JOUR :

- 1° - Nomination secrétaire de séance
- 2° - Approbation procès-verbal des séances du 26 septembre et 17 octobre 2022
- 3° - Convention attribution subvention pour réfection peintures intérieures de l'église
- 4° - Suppression 2 postes d'adjoints administratifs (17h20 et 20h00)
- 5° - Modification RIFSEEP
- 6° - Fixation montant caution location de la salle
- 7° - Questions diverses

1° - **Nomination du secrétaire de séance :** M. Jean-Marc BAILLET est nommé secrétaire de séance.

2° - **Approbation des procès-verbaux des séances du 26 septembre et 17 octobre 2022 :**

Les procès-verbaux des séances du 26 septembre et 17 octobre 2022 sont arrêtés à l'unanimité des membres présents et représentés.

3° - **Convention attribution subvention pour réfection peintures intérieures de l'église :**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le conseil départemental a attribué une aide de 58 480 € pour la réfection des peintures intérieures de l'église. Cette aide étant supérieure à 50 000 €, conformément au règlement financier du département la commune doit signer une convention avec le Conseil départemental.

Il donne lecture de la convention.

ACCEPTE à l'unanimité des membres présents et représentés.

4°- Suppression de deux postes d'adjoints administratifs :

Monsieur le maire rappelle qu'il y a lieu de modifier le tableau des effectifs :

- suppression d'un poste d'adjoint administratifs à 17h30
- suppression d'un poste d'adjoint administratifs à 20h00

ACCEPTÉ à l'unanimité des membres présents et représentés.

5° - Modification RIFSEEP, (IFSE et CIA) :

Monsieur le Maire présente les modifications apportées à l'indemnité de fonction, de sujétion et d'expertise (IFSE) qui vise à valoriser l'exercice des fonctions et constitue l'indemnité principale de ce nouveau régime indemnitaire et concernant le complément indemnitaire annuel (CIA). Il précise que le Comité Technique du Centre de Gestion de la Drôme a émis un avis favorable

ACCEPTÉ à l'unanimité des membres présents et représentés

6°- Fixation du montant de la caution pour location de la salle polyvalente :

Le maire propose d'augmenter le montant de la caution demandée pour la location de la salle. Les membres présents proposent de fixer ce montant à 2000 €.

Cette proposition est soumise au vote.

ACCEPTÉE à l'unanimité des membres présents et représentés.

7°-Informations diverses :

- Remerciements de Madame Michèle ROUSSET, pour la réception conviviale organisée à l'occasion de son départ en retraite.
- Remerciements de l'association « Les Aînés de Divajeu » pour la subvention attribuée.
- Remerciements de l'association « A l'ombre de la tour » pour l'attribution d'une subvention.
- Information sur le Programme Local de l'Habitat – PLH 2022 – 2028. Approbation définitive.
- Information sur la tenue du 1^{er} conseil d'école.
- Proposition d'adhésion de la commune à l'Association des communes forestières de la Drôme. Non Retenue.
- Demande de subvention par Vidéos Val de Drôme. Non retenue.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h10 heures .

Le Maire
R. Estéouille

Le secrétaire de séance
Jean-Marc BAILLET



A large, stylized handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Jean-Marc Baillet', written over a horizontal line.